



HAL
open science

Les chemins de la précarité

Léa Morabito, Camille Peugny

► **To cite this version:**

Léa Morabito, Camille Peugny. Les chemins de la précarité. Céline Braconnier. Les inaudibles. Sociologie politique des précaires, Presses de Sciences Po, 2015, 9782724616958. 10.3917/scpo.braco.2015.01.0051 . halshs-01227504

HAL Id: halshs-01227504

<https://shs.hal.science/halshs-01227504>

Submitted on 11 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 2 / LES CHEMINS DE LA PRÉCARITÉ

Léa Morabito
Camille Peugny

La version définitive de ce papier est publiée dans Céline Braconnier et Nonna Mayer (dir.), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, 2015, p.51-78.

Au cours des trois dernières décennies, la précarité a gagné du terrain. La montée des incertitudes qui accompagne la « grande transformation » du capitalisme industriel dans les années 1970 se traduit par la précarisation d'un nombre grandissant d'individus et de groupes jadis relativement protégés¹. La pauvreté, cantonnée durant les Trente Glorieuses aux marges des sociétés d'abondance (personnes âgées, individus marginaux), gagne désormais des segments intégrés de la population. Elle s'étend parmi les jeunes, les familles monoparentales, les travailleurs pauvres², ou encore les chômeurs de longue durée privés d'indemnisation. Le chômage de masse et la fragilisation continue du contrat de travail (apparition des contrats à durée déterminée à la fin des années 1970, essor de l'intérim à partir de la fin des années 1980) sont susceptibles de faire basculer des existences dans des formes de précarité durables ou temporaires.

Dans ce contexte, encore accentué par la crise économique de 2008³, la peur du déclassement est devenue un phénomène massif. Au gré des enquêtes, près de 80 % des Français pensent qu'ils sont susceptibles, eux ou leurs proches, de tomber dans la précarité (en perdant leur emploi ou leur logement⁴). Nombre d'entre eux estiment avoir déjà été

1. Robert Castel, *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009.

2. Denis Clerc, *La France des travailleurs pauvres*, Paris, Grasset, 2008.

3. Cf. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Crise économique, marché du travail et pauvreté. Rapport 2011-2012*, 2012.

4. D'après le sondage réalisé sur internet par l'institut CSA pour l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, et la Macif, du 18 au 20 décembre 2012, auprès d'un échantillon de 990 personnes représentatif par quotas de la population française adulte, 75 % des Français pensent qu'eux-mêmes ou un de leur proche pourrait se retrouver un jour en situation de précarité. Ce score atteint 82 % des actifs et 87 % des catégories populaires. (« Les Français et la solidarité », CSA.eu, janvier 2013.)

affectés. Dans un sondage daté du 13 janvier 2012⁵, 41 % des Français considèrent avoir été confrontés à une période de précarité au cours des trois dernières années, qu'il s'agisse de leur propre situation ou de celle d'un proche. Ce même sondage confirme l'idée que la précarité est un sujet de préoccupation majeure pour les Français : 85 % des personnes interrogées estiment que les candidats à l'élection présidentielle de 2012 devraient faire de la lutte contre la précarité une priorité de leurs programmes.

Réalisés lors de la campagne présidentielle de 2012, nos entretiens mettent en lumière les parcours des individus en situation de grande précarité, ceux qui sont contraints d'avoir recours à des dispositifs et des associations qui pallient l'absence d'éléments aussi nécessaires à la survie que l'hébergement ou la nourriture. Ils remettent en cause l'idée d'un « monde des précaires » qui serait homogène et déconnecté des autres sphères sociales. L'analyse des processus de déclassement et de précarisation saisis par les trajectoires individuelles, la façon dont ils s'inscrivent dans des mécanismes de mobilité sociale, le plus souvent descendante, soulignent cette diversité. L'expérience vécue de la précarité et le rapport que les individus entretiennent à leur trajectoire, lui-même pluriel, accentuent cette caractéristique.

Les travaux sur la mobilité sociale ont intégré sa dimension subjective et montré qu'il s'agit d'un phénomène multidimensionnel. Ils ont notamment mis en lumière le « poids de la réalisation personnelle et familiale⁶ ». Le sentiment de « réussite sociale » va ainsi au-delà des réussites scolaire ou professionnelle⁷, critères les plus souvent retenus par les sociologues, notamment dans le cadre d'analyses quantitatives. De la même façon, les individus qui ont expérimenté des processus de précarisation mobilisent différentes sphères de leur existence pour en rendre compte. Leurs trajectoires ont été marquées par des « tournants de carrière⁸ » qui réorientent une partie, voire toute leur activité sociale. Il peut s'agir d'accidents de santé, familiaux ou professionnels. Parmi les facteurs de précarisation mis en avant par nos enquêtés, on trouve le handicap, l'alcoolisme, la dépression, la prison, la perte de l'emploi, la

5. Sondage réalisé sur internet par Harris Interactive pour la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale), du 6 au 9 janvier 2012, auprès d'un échantillon de 1 602 individus représentatifs de la population française majeure à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e). (« Le regard des Français sur la précarité et l'exclusion », HarrisInteractive.fr, 2012.)

6. Claudine Attias-Donfut, François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 56 (6), 2001, p. 919-958.

7. Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, 48 (4), 2006, p. 455-473.

8. Everett C. Hughes, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997.

perte du logement, la naissance des enfants, la séparation d'avec le conjoint et le départ à la retraite. Dans de nombreux cas, plusieurs de ces facteurs interviennent et peuvent être liés causalement.

Les données du sondage post-électoral nous permettent de décrire à grands traits la population des précaires, et de replacer cet état, la précarité, dans des trajectoires plus larges. Les 114 entretiens réalisés dans le cadre du volet qualitatif de l'enquête mettent en évidence les traits marquants des trajectoires très diverses expérimentées par nos enquêtés. Un certain nombre d'entre eux fait face à une précarité « héritée », de laquelle ils n'ont jamais réussi à s'extraire de façon durable, tandis que d'autres, la majorité, ont véritablement basculé dans la précarité suite à des ruptures de trajectoire et l'accumulation de difficultés.

Les entretiens n'avaient pas pour objectif de recueillir des récits de vie mais d'aborder le rapport au politique des enquêtés au sens large. Pour autant, ils offrent un riche matériau empirique pour étudier les trajectoires individuelles. Le guide d'entretien aborde de nombreux thèmes liés à la vie quotidienne, au parcours familial, scolaire, puis professionnel. Les relances ont permis aux enquêtés de retracer leur parcours et d'exposer leur vision de l'avenir. Ils ont ainsi souvent valorisé une approche biographique de la précarité, l'intégrant à leur trajectoire.

La précarisation est une expérience qui peut être considérée comme dévalorisante et dont le récit ne va pas de soi. Le protocole d'enquête pallie en partie cette difficulté. En interrogeant les personnes dans des structures où elles obtiennent une aide matérielle, elles n'ont pas à « révéler » leur précarité. Pour autant, le cumul des difficultés rencontrées et, pour certains, leur ancienneté amènent parfois nos enquêtés à se perdre eux-mêmes dans les méandres de leurs parcours. De plus, parce qu'ils doivent très fréquemment raconter leur histoire, toujours la même, et les différentes étapes de leur trajectoire à nombre d'interlocuteurs (bénévoles, travailleurs sociaux, agents de l'administration, etc.), certains des bénéficiaires rechignent à se prêter une nouvelle fois à l'exercice, tandis que d'autres déroulent au contraire une version « toute faite », « routinisée », qui les conduit à passer sous silence certains éléments ou à donner la priorité à des événements parmi d'autres. Les enquêtés ont cependant tous bien voulu nous expliquer les raisons et les événements qui les avaient menés jusque-là. Certains ont visiblement saisi l'occasion de se confier à une oreille attentive ou juste de parler à quelqu'un, pour les plus isolés. D'autres encore ont pu ressentir

le besoin de justifier leur recours aux associations en retraçant un parcours de vie difficile. Par ailleurs, le récit d'éléments biographiques a pu apparaître comme une manière de mettre à distance les questions plus directement « politiques » et techniques pour les enquêtés faisant montre d'une moindre compétence.

Un monde et des trajectoires hétérogènes

Le score individuel de précarité Épices, on l'a dit, présente l'avantage de dépasser les approches strictement monétaires et de définir la précarité comme un phénomène multidimensionnel. Mis au point par le Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé de l'assurance maladie, il est calculé à partir de 11 indicateurs ayant trait aux difficultés financières, mais aussi à la protection sociale, à la sociabilité ou aux loisirs. Chaque individu se voit ainsi attribuer un score, variant de 0 à 100, et ceux dont le score est supérieur ou égal à 30 sont par convention considérés comme précaires. Dans l'échantillon du volet quantitatif de notre enquête, 35 % des individus sont dans ce cas, soit une proportion sensiblement plus élevée que pour les taux de pauvreté monétaires, mais comparable à celle obtenue dans des enquêtes récentes utilisant cet indicateur. Et si l'on classe les individus en cinq groupes égaux (quintiles) par précarité croissante, le score Épices moyen dépasse 40 dans le dernier quintile, miroir grossissant du phénomène.

Tableau 1. Quelques caractéristiques des précaires (%)

	Femmes	Moins de 25 ans	Plus de 60 ans	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel
Ensemble de la population	52	13	32	41	8
Ensemble des précaires	58	16	35	29	7
Les 20 % les plus précaires	61	18	32	23	8

Source : *Enquête Économie politique du vote, 2012*

La précarité ainsi définie varie en fonction du sexe et de l'âge (tableau 1). Elle touche plus les femmes dont la proportion est de 58 % chez les précaires et 61 % chez les très précaires (contre 52 % dans l'échantillon). Et elle s'élève aux deux extrémités de l'échelle des âges, chez les moins de 25 ans mais aussi chez les plus de 60 ans. Elle touche également des personnes qui travaillent. 29 % de celles qui sont classées comme précaires déclarent avoir exercé une activité professionnelle à temps plein la semaine précédant l'enquête (et 23 % des très précaires). Si on leur ajoute les 7 % d'actifs à temps partiel, on aboutit à une proportion supérieure à un tiers d'actifs en emploi parmi les précaires, ce qui souligne l'ampleur du phénomène des « travailleurs pauvres ».

Les individus interrogés dans le cadre de l'enquête par sondage étaient priés de se situer sur une échelle sociale allant de 1 (le niveau le plus élevé) à 10 (le plus bas). Leur positionnement social subjectif apparaît très corrélé à la mesure « objective » de la précarité que donne le score Épices : 80 % des enquêtés qui se placent tout en bas (sur le « barreau » 10), 68 % de ceux qui se placent sur le « barreau » 9, 51 % de ceux qui se placent sur le « barreau » 8, sont précaires au sens de notre indicateur Épices – la proportion décroît ensuite de manière linéaire. Les enquêtés étaient également invités à situer sur le même continuum social la famille dans laquelle ils avaient grandi (tableau 2). Si les enquêtés classés parmi les précaires sont majoritairement issus des classes populaires, c'est-à-dire de familles qu'ils placent sur les échelons inférieurs de la hiérarchie sociale, ils ne sont pas socialement si différents du reste de la population. Ils sont 9 % à situer la famille dans laquelle ils ont grandi tout en bas de la hiérarchie, soit une proportion de 5 points plus élevée que les non-précaires. Mais l'écart s'estompe si l'on totalise les deux barreaux les plus bas (18 % contre 15 %), ou les trois derniers barreaux (37 % contre 35 %).

La comparaison entre le score de position sociale attribué à la famille d'origine et celui que l'enquêté s'attribue à lui-même permet d'aller plus loin et de saisir le sens que la personne attribue à sa trajectoire de mobilité intergénérationnelle (tableau 2).

Tableau 2. La trajectoire intergénérationnelle perçue des précaires (%)

	Ascendants	Immobiles	Descendants
Ensemble de la population	41	32	28
Ensemble des précaires	27	35	39
Les 20 % les plus précaires	23	33	44

Source : Enquête Économie politique du vote, 2012

39 % des précaires et 44 % des plus précaires définis par leur score Épices se sentent « déclassés », dans une trajectoire de mobilité descendante comparée à la famille dans laquelle ils ont grandi. 35 % des premiers estiment se situer à un même niveau de la hiérarchie sociale et 27 % (23 % pour les plus précaires) expriment un sentiment de mobilité sociale ascendante. Si la part des « immobiles » chez les précaires est sensiblement la même que dans la population totale, les écarts se creusent concernant la perception d'une mobilité. Les trajectoires ascendantes sont sous-représentées chez les précaires, tandis que les trajectoires descendantes sont surreprésentées. Cette tendance est renforcée chez les plus précaires dont 44 % se voient sur une pente descendante.

Pour autant, le fait que plus d'un quart des précaires se vive en ascension sociale et que 35 % aient le sentiment d'avoir la même position que leurs parents souligne que la précarité peut toucher des individus emportés dans des trajectoires de mobilité très différentes. On peut faire l'hypothèse que les enquêtés qui expriment un sentiment de reproduction à l'identique ou de mobilité ascendante ont en réalité « hérité » d'une situation de précarité inscrite dans leur histoire familiale, alors que ceux qui expriment un sentiment de déclasserement ont davantage basculé dans des situations de précarité qui n'étaient pas typiques de leur milieu social et familial d'origine.

L'enquête qualitative permet de donner de la chair à ces quelques résultats statistiques en retraçant les trajectoires d'individus qui expérimentent la précarité au quotidien.

La précarité « héritée »

Les circonstances qui ont amené nos enquêtés à fréquenter les structures d'aides par le biais desquelles nous les avons rencontrés sont extrêmement diverses et il est parfois difficile d'identifier l'origine ou la cause d'une situation précaire, voire d'un basculement dans la pauvreté. Une grande partie des individus interrogés est originaire d'un milieu populaire et dispose dès le départ de faibles capitaux économiques et culturels. Parmi eux, certains expérimentent ce qu'on appellera une « précarité héritée ». Ils connaissent de graves difficultés depuis leur enfance dont ils ne parviennent pas à s'extraire. Ce type de trajectoire est souvent marqué par une grande pauvreté des parents et par un cumul de handicaps dès l'origine. S'y retrouvent des épisodes de maltraitance, des violences, le passage par des foyers ou d'autres institutions, le handicap ou l'absence de formation. Les individus qui connaissent ce genre de parcours ne parviennent pas à stabiliser leur situation une fois adultes et peinent notamment à s'insérer durablement dans le monde du travail.

Les difficultés rencontrées par les parents sont lourdes de conséquences sur l'environnement familial des enquêtés dès leur enfance. La jeunesse apparaît ainsi comme une période critique. Malheureusement, la structure par âge de notre échantillon ne nous a pas permis de recueillir beaucoup de récits de jeunes. L'âge moyen de nos enquêtés est de 54 ans, quatre seulement ont moins de 30 ans parmi ceux dont les renseignements signalétiques sont exploitables. Ce fait s'explique en grande partie par le choix des associations qui ont servi d'intermédiaires. Chez les petits frères des Pauvres, par exemple, les bénéficiaires doivent avoir plus de 50 ans. Les jeunes ont moins facilement recours aux associations. Seuls deux jeunes gens de 15 et 19 ans vivant toujours avec leurs parents ont été interrogés à Bordeaux. Ils associent le recours à l'association aux difficultés de leurs parents plutôt qu'aux leurs. Ils les mettent donc à distance tant qu'ils dépendent de leur famille :

« Enquêteur : Est-ce que tu as des rapports avec d'autres organisations, par exemple la mairie, des services de la mairie vers lesquels tu peux te tourner ?

– Mathilde : Oui, une assistante sociale aussi. Mais c'est pas moi, c'est ma mère. Quand elle a vraiment besoin d'argent, elle leur demande une avance et ils donnent sans problème. Ils sont vraiment hyper gentils. » (Femme, 19 ans, Bordeaux)

Dans les récits rétrospectifs, les difficultés familiales, surtout les ruptures avec la famille et plus particulièrement avec les parents, apparaissent de façon plus marquée. Plusieurs enquêtés ont dû être retirés à leurs parents par les services sociaux et placés chez d'autres membres de leur famille, en foyer ou dans d'autres familles. Le moment de quitter le domicile familial et de conquérir son indépendance apparaît aussi comme une étape charnière. Sans soutien financier de la part des parents, il peut entraîner la précarisation des individus les plus fragiles. Le parcours de François, un homme de 42 ans rencontré à Grenoble, illustre ces difficultés. Après avoir été placé chez sa grand-mère suite à une décision de justice, il s'est retrouvé à la rue avant ses 18 ans à cause de ce qu'il appelle un « problème familial ». Il a ensuite été poursuivi par les autorités en tant que déserteur. Après son service militaire, il a continué à vivre dans la rue jusqu'à ce qu'il s'installe en couple et résume ainsi son parcours : « En fait, j'ai commencé ma vie dans la rue. »

Pour autant, François n'a pas réussi à stabiliser sa situation sur le long terme. Des années après, suite à une dépression, il perd son emploi, devient alcoolique, et sa compagne le quitte. Il vit alors dans sa voiture mais il est arrêté au volant en état d'ébriété et retourne dans la rue. Aujourd'hui, il a retrouvé un logement grâce à un héritage légué par sa mère. L'exemple de François montre que, chez ceux qui ont toujours connu la précarité, l'accumulation de handicaps rencontrés dès l'enfance fragilise sur le long terme. Un rien suffit alors pour que la situation se dégrade, tant au niveau professionnel qu'au niveau relationnel ou de la santé. C'est le cas de Martine, une femme de 58 ans rencontrée à Saint-Denis. Ses parents étaient très pauvres. Sa famille a beaucoup déménagé et même vécu dans une boutique désaffectée insalubre. Son beau-père les maltraitait, elle, son frère et sa mère. Après avoir été violée à 15 ans, elle a arrêté ses études et a été placée dans un foyer de jeunes filles. Son enfant a été mis à l'adoption. Elle a dès lors travaillé et occupé différents postes d'ouvrière mais, malgré ces différentes expériences professionnelles, des dépressions nerveuses récurrentes et des problèmes liés à l'ostéoporose et à des sciatiques chroniques ne lui ont permis d'exercer que des emplois d'intérimaires, jusqu'à ce qu'on lui propose une pension d'invalidité qui ne lui assure pas de véritable stabilité financière. François explique quant à lui qu'il est inquiet pour l'avenir et ne sait pas comment il pourra faire lorsqu'il ne lui restera plus rien de l'héritage de sa mère. Avec son RSA, il s'agit des seules sources de revenu qui lui permettent de subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa compagne et de leurs animaux.

Dans ces trajectoires marquées dès le départ par une précarité durable, les points d'inflexion, les étapes qui font « sombrer » peuvent être de nature très diverse. Ces étapes sont d'autant plus nombreuses et leurs effets d'autant plus violents que les individus sont fragiles à la base. Néanmoins, elles touchent aussi les trajectoires de ceux qui n'étaient pas aussi fragiles au départ, où elles peuvent entraîner de véritables basculements dans la précarité.

Les basculements

Dans la majorité des cas que nous avons rencontrés, les déterminismes sont moins prégnants que dans les cas de « précarité héritée ». Près d'un quart des individus qui nous ont accordé un entretien a poursuivi ses études jusqu'au baccalauréat, voire au-delà. Un quart environ exerce toujours un emploi. La majorité a connu une vie de couple et près des deux tiers ont eu des enfants, même si le contact est souvent rompu avec eux. Les facteurs de précarisation interviennent donc tout au long de la trajectoire individuelle et ont tendance à s'accumuler, mêlant drames personnels, relationnels et économiques. La situation actuelle est souvent vécue comme un douloureux déclassement dû à une série de ruptures.

Certains enquêtés mettent en avant l'idée d'un véritable basculement dans la précarité, d'un « avant » et d'un « après ». C'est notamment le cas de ceux qui ont connu par le passé une situation financière confortable qui s'est par la suite sensiblement dégradée. Ils insistent alors sur ce qu'ils ont perdu, leur richesse ou leur bien-être antérieur comparé à leur situation actuelle. Bilal, un homme de 60 ans rencontré à Saint-Denis, était bijoutier et explique qu'il gagnait au moins 2 500 euros par mois. Suite à un accident de travail où il a perdu deux doigts, il ne peut plus exercer son métier. Il évoque une réelle coupure, avec le passage au chômage puis au RMI, et en raison de son handicap et de son âge il se considère disqualifié de façon durable sur le marché du travail. Pour lui, l'entrée dans la précarité se traduit par l'accumulation de difficultés financières, de dépenses qui ne peuvent plus être couvertes et qui finissent par peser sur son moral et sur les relations avec les autres, notamment ceux à qui il est contraint de demander de l'aide :

« Vous basculez ensuite au chômage et vous basculez au RMI. C'est 400 euros. Et pour mes enfants, les allocations familiales. Ça fait 1 000 euros par mois. Les trois quarts de ce que

vous gagnez, c'est pour l'électricité... *[Il froisse du papier.]* 148 euros. La Matmut, c'est l'assurance. 120 euros. Le loyer. 100 euros de découvert de la banque. Ça, ils le prennent tout de suite, dès que vous touchez l'argent. Électricité, EDF, 80 euros. Tout ça est payé. Cantine pour la petite. Il faut demander à quelqu'un de vous prêter 50 euros pour aller jusqu'à la fin du mois. La fin du mois, il faut le rendre. Qu'est-ce qu'il vous reste des 1 000 euros ? Quand vous avez au moins 700 euros à donner, il vous reste 300 euros. Pour faire des petites courses pour la maison, du lait pour le bébé... Qu'est-ce qu'il reste ? Et il faut rester moralement. Pourtant j'ai 60 ans. Ils me donnent même pas les 60 ans parce que j'ai vécu bien avant de rester là. Si je n'avais pas bien vécu avant... C'est vrai que je suis un peu fatigué parce que j'ai entre autres des problèmes, depuis deux ans, trois ans. Et ça continue. Et le coup des mains [...]. Moi, je veux qu'ils me donnent du travail, n'importe quel travail, je peux le faire. Mais, quand vous avez 60 ans, ils ne vous donnent plus rien. Même pour aller aider quelques associations, aider les vieux, faire quelque chose... » (Homme, 60 ans, Saint-Denis)

Carole, une femme de 53 ans rencontrée à Bordeaux, constitue un autre exemple de déclassement. Après avoir bien gagné sa vie comme productrice à la télévision, elle a vécu dix ans en Asie pour réaliser ses projets en tant que réalisatrice. C'est à son retour en France qu'elle explique se heurter à la hausse des prix, notamment des loyers. Elle ne parvient pas à retrouver son niveau de vie passé ni à stabiliser sa vie professionnelle : « Nous, on est passés du haut de l'échelle à avoir bossé comme des fous après dix ans d'études, à arriver avec 25 000 francs par mois, puis maintenant ne pas savoir quoi bouffer, c'est-à-dire bouffer que de la merde. Ça fait des années, ça fait six ans que je n'ai pas mangé un plat que j'aime véritablement : des sushis, du poisson cru, du vrai poisson cru, je ne peux pas me le payer. » (Femme, 53 ans, Bordeaux)

Le basculement dans la précarité entraîne une transformation complète et profonde des modes de vie. La vie d'avant est évoquée avec nostalgie et regret. La situation actuelle paraît alors plus proche de la survie. Les individus ont du mal à lui trouver un sens auquel se raccrocher. C'est notamment le cas de Radija, une femme de 46 ans qui vit à Saint-Denis. Dès le début de l'entretien, elle affirme qu'à cause de sa situation actuelle et des difficultés qu'elle a rencontrées elle envisage de se suicider : « Avec la crise que j'ai eue, avec le... tous les nerfs que j'ai eus, c'est vraiment que... Là, même parfois, ça m'arrive que... j'ai envie de me suicider. » (Femme, 46 ans, Saint-Denis)

Elle a été licenciée en 2008 sans motif valable de son poste de chef d'équipe dans une entreprise de nettoyage, alors qu'elle était enceinte. Suite au stress engendré par cet événement, elle a fait une fausse couche à six mois de grossesse. Depuis, l'affaire est au conseil des prud'hommes. Elle ne touche pas d'indemnité chômage mais uniquement le RSA. De plus, elle s'est endettée pour pouvoir rendre visite à sa famille au Maroc à l'époque où elle travaillait mais ne parvient plus aujourd'hui à rembourser ses traites. Elle évoque sa situation passée où elle appréciait son activité professionnelle, envoyait de l'argent et des cadeaux à sa fille qui vit au Maroc, pouvait mener différentes activités, sortir avec ses amies et faire même des dons au Secours catholique et au Secours islamique. Aujourd'hui, c'est elle qui a besoin de l'aide de ces structures. Elle peine à manger à sa faim et même à « acheter une baguette » car elle doit payer en priorité son loyer et ses factures de gaz et d'électricité. Ses difficultés l'ont beaucoup isolée. Elle n'a plus de téléphone ni d'accès à internet et ne voit plus ses amies parce qu'elle n'a pas les moyens de se payer un café ou le restaurant. Elle passe ainsi beaucoup de temps enfermée chez elle : « Parfois, je reste chez moi pendant trois ou quatre jours, je sors même pas. C'est vrai, c'est... ça m'étouffe mais je peux rien faire. »

La perte d'un emploi stable, du revenu qui y est lié, et l'impossibilité d'en retrouver un sont au cœur de cette entrée dans la précarité. De nombreux travaux établissent que la perte d'emploi, le chômage et le déclassement qu'elle implique se répercutent sur toutes les sphères de l'existence sociale⁹. C'est le facteur principal de précarisation, auquel serait associée une série de « pathologies » telles que la dépression, l'alcoolisme, ou encore le divorce. Serge Paugam a montré qu'en France le statut social des individus repose sur leur participation à l'activité productive, au travail. Le chômage peut les faire basculer dans une spirale conduisant à des situations d'extrême pauvreté, « à la limite de la rupture sociale¹⁰ ». Dans le cadre de notre enquête, nous avons massivement été confrontés à cette « pauvreté disqualifiante ». Elle semble marquer la trajectoire de Jean, un homme de 54 ans interrogé à Grenoble. Il a été licencié au début des années 1980 de son poste de manutentionnaire textile. Il n'a jamais retrouvé de contrat à durée indéterminée et a enchaîné les petits boulots dans

9. Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel, *Les Chômeurs de Marienthal*, op. cit. ; Katherine S. Newman, *Falling from Grace: The Experience of Downward Mobility in The American Middle Class*, New York (N. Y.), Basic Books, 1998, et *Declining Fortunes: The Withering of the American Dream*, New York (N. Y.), Basic Books, 1993.

10. Serge Paugam, *Les Formes élémentaires de la pauvreté*, op. cit., p. 181.

différents secteurs. Il a ensuite été en prison pendant deux ans durant lesquels il a accumulé des dettes pour loyers impayés, si bien qu'il a dû être placé sous curatelle à sa sortie.

Pour autant, dans le cadre d'une population comme celle de notre enquête, très fragile économiquement et socialement, dépendante de l'aide sociale, mais aux parcours professionnels très hétérogènes et aux trajectoires souvent tortueuses, une explication monocausale de la précarisation par la perte d'emploi n'est pas adaptée. Certains de nos enquêtés n'ont jamais exercé d'emploi stable, d'autres travaillent encore (24 individus sur les 114 enquêtés). Et les facteurs qui ont pu les mener à perdre leur emploi sont divers, allant du licenciement à l'emprisonnement en passant par la faillite, la naissance d'un enfant ou la maladie. Il convient alors de s'intéresser à l'accumulation de coups durs susceptibles de faire basculer ou de maintenir dans la précarité.

L'accumulation de coups durs

Les personnes que nous avons rencontrées ont pour la plupart connu des parcours tortueux, difficiles à reconstituer du fait de leur complexité mais aussi de la nature même de nos données. Nous n'avons pas demandé de récits biographiques à proprement parler. Les entretiens portaient sur le rapport au politique en général, au cours desquels nous avons aussi interrogé les individus sur leurs difficultés. Ce dispositif a pu inciter les enquêtés à revenir en priorité sur les éléments de leur parcours importants pour comprendre leur situation actuelle. Au sein de ces discours très riches, reconstitués *a posteriori*, souvent très longtemps après, qui ne respectent pas l'ordre chronologique et abordent des thèmes variés, il est parfois difficile de s'y retrouver pour retracer un parcours de vie.

Lors de l'entretien mené avec Pierre, un homme de 55 ans vivant à Paris, celui-ci commence par faire la liste des différents emplois qu'il a exercés avant d'énumérer ses problèmes de santé. Il retrace son « pedigree à l'hôpital » présentant vingt-trois opérations dont il montre les cicatrices au fur et à mesure qu'il les raconte. Il évoque les différents éléments de son histoire quasiment sur le même registre. Les coups durs qu'il a subis semblent intégrés à sa trajectoire au même titre que les autres événements de sa vie. Pour autant, son discours est parfois un peu confus, il a du mal à dater et à situer chronologiquement certains événements. Il a connu une enfance et un contexte familial assez

difficiles. Ses parents l'ont abandonné quand il avait 3 ans. Il considère que sa mère a tué son père et raconte que, peu avant son abandon, elle lui « piquait la plante des pieds » parce qu'il ne pleurait pas. Après avoir loupé son CAP (certificat d'aptitude professionnelle), il part travailler à Pau comme tourneur-ajusteur. Il s'est reconverti dans la maçonnerie. Il a aussi passé trois ans dans l'armée de l'air et travaillé en Arabie saoudite dans la décoration et l'aménagement intérieur de palais. Il a dû rentrer par rapatriement sanitaire à cause d'un abcès prostatique. Il a connu de nombreux problèmes de santé, liés notamment à ses jambes, qui lui ont posé problème dans sa vie professionnelle. Pierre parle de « fractures congénitales » liées au fait que sa mère ait accouché debout et qu'il soit tombé. Plus tard, il a fait une chute du troisième étage. La dernière profession qu'il a exercée est agent d'entretien pour la Ville de Paris. Il devait monter cinq étages à pieds, ce qui lui a valu sa première opération du genou. Son contrat n'a pas été renouvelé et il a dû subir de nombreuses opérations puis de lourdes rééducations. Il a aujourd'hui le statut d'« adulte handicapé ». Il a été marié et a deux enfants, mais n'a plus de contact avec eux depuis leur départ pour le Portugal. Il avait des relations houleuses et même violentes avec sa femme. Il ne sait pas si elle a entamé une procédure de divorce, il le saura lors de son rendez-vous à la mairie, où il consultera son livret de famille. Il évoque aussi un séjour en prison à la suite duquel il aurait été démis de ses droits civiques. Il a par ailleurs vécu dans la rue, sous une tente, dans le bois de Vincennes puis dans le XII^e arrondissement de Paris. Il vit à présent à l'hôtel et fait des démarches pour pouvoir emménager dans un studio.

Face à des parcours aussi accidentés, il devient compliqué d'identifier les problèmes qui ont fait effectivement basculer une vie et provoqué des véritables « tournants de carrière ». De même, il semble difficile d'isoler les effets d'un événement par rapport aux autres. Même si l'on peut identifier un coup dur spécifique qui infléchit une trajectoire, c'est généralement leur accumulation qui engendre la précarisation sur le long terme. Dans le cas d'Ahmed, un homme de 66 ans interrogé à Paris, un premier basculement intervient lorsqu'il est licencié en 1997. Il travaillait dans une entreprise du bâtiment et des travaux publics, et gagnait bien sa vie mais, dès lors, il ne trouve plus de travail qu'en intérim. Par la suite, c'est la séparation d'avec sa femme qui le fait basculer. Il vit alors seul à l'hôtel. Des problèmes de diabète s'ajoutent à ses difficultés. Il touche le RMI jusqu'à sa retraite, qui constitue un autre point d'inflexion lorsqu'il découvre que l'entreprise pour laquelle il a travaillé des années ne l'avait

pas déclaré. Il ne touche ainsi que 540 euros par mois. Il espère aujourd'hui trouver une place dans une maison de retraite grâce à l'association qui le prend en charge. Outre les difficultés économiques, son parcours est marqué par l'isolement et la rupture avec sa famille. Il ne veut plus retourner en Algérie pour ne pas montrer qu'il est pauvre. Comme de nombreux travailleurs immigrés, c'est à travers son travail et les revenus qu'il en tire qu'il acquiert un statut à faire valoir en France comme en Algérie¹¹.

Les facteurs de précarisation non seulement se cumulent mais interagissent. Dans de nombreux cas, la maladie et le handicap apparaissent comme les causes de la perte d'un emploi. Leurs conséquences se font souvent sentir sur le long terme : 15 des 114 individus interrogés bénéficient ainsi d'une allocation d'adulte handicapé, sont en invalidité ou en congé maladie de longue durée. Parmi eux se trouvent de nombreux cas de maladies professionnelles ou d'accidents du travail. C'est un cercle vicieux qui renforce la précarité et les inégalités sociales. Maladies et accidents professionnels viennent priver les individus de leur activité, souvent de manière durable. Et ceux-ci exercent le plus souvent déjà des métiers d'exécution, souvent peu qualifiés, peu rémunérés, dans des conditions pénibles et dangereuses qui y prédisposent. Saana, une femme de 35 ans rencontrée à Saint-Denis, détentrice d'un CAP blanchisserie, a ainsi dû arrêter son activité pour cause de maladie respiratoire aiguë liée à une allergie à l'un des produits chimiques qu'elle devait manipuler. Depuis, elle a cumulé les petits boulots mal payés et précaires, et vit à présent du RSA.

Si la maladie est bien souvent un facteur de précarisation, elle peut aussi en être un symptôme. C'est le cas de nombreux enquêtés souffrant de maladies psychiatriques, de dépression ou d'addiction. Ahmed, un Algérien de 58 ans rencontré à Saint-Denis, a exercé de nombreux métiers. Il a travaillé comme vendeur à la sauvette, sur les marchés, dans le bâtiment, dans la sécurité. Il a tenté d'ouvrir un café avec son frère dans les années 1980 mais a fait faillite. Dernièrement, il a monté une société dans le bâtiment mais s'est fait escroquer par son associé. Né en Algérie, il a eu de grosses difficultés pour régulariser sa situation. Il a même été expulsé. Il a fait d'innombrables démarches et explique que pendant dix ans il n'a eu « que des récépissés, des rendez-vous machin... ». Du fait de sa situation irrégulière, ses emplois ont rarement été déclarés, si bien que, lorsqu'il a dû arrêter de travailler en 2005 suite

11. Abdelmalek Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991.

à des problèmes d'arthrose, il n'a pas été indemnisé et s'est vu refuser la pension d'invalidité. Il a « des douleurs partout » et « ne sai[t] plus quoi faire ». Il est suivi par un psychiatre. Il a fait plusieurs dépressions et tentatives de suicide, la dernière lorsque sa femme a demandé le divorce en 2011. À cause de ses difficultés tant financières que médicales, il ne voit plus les filles qu'il avait eues d'une précédente union. Il explique : « J'ai pas les moyens », mais aussi : « C'est leur maman qui ne veut pas, d'un côté elle a raison. Je suis tombé malade aussi, j'ai eu une dépression, je suis suivi par un psychiatre. »

Il n'est pas seulement difficile de démêler la cause et l'effet entre tous ces facteurs de précarisation, certains peuvent aussi avoir des conséquences ambiguës. C'est le cas du processus d'immigration. Il est motivé par une volonté d'ascension sociale et très souvent par la recherche d'un emploi. Cependant, pour les individus arrivés récemment en France, l'accès à un emploi stable est rendu plus difficile par le statut d'immigré, d'autant plus lorsque la situation sur le territoire français n'est pas régularisée. Ainsi, Nadia, une femme marocaine de 31 ans, rencontrée à Bordeaux, éprouve-t-elle une grande difficulté à trouver du travail. Elle est diplômée dans le domaine de la coiffure et de l'esthétique, secteur dans lequel elle travaillait au Maroc, mais ses diplômes ne sont pas reconnus en France. Elle ne peut pas se permettre de reprendre ses études pendant deux ans et recherche donc un emploi dans d'autres branches, sans succès. Pour Mathurin, un jeune homme béninois de 21 ans, lui aussi de Bordeaux, c'est la situation irrégulière qui pose problème. Alors qu'il travaillait comme pâtissier, il a été appréhendé par la police sur son lieu de travail car il n'avait pas de papiers en règle et a perdu son emploi.

Mais, malgré les difficultés, le discours de ces immigrés présente un avis unanimement positif sur les aides sociales françaises. Elles sont pour eux un support d'ascension sociale essentiel, et le principal élément d'amélioration de leurs situations. Nadia se montre ainsi très enthousiaste quant aux aides et au système redistributif : « Oui, je n'ai rien à dire pour la France, vraiment je ne sais pas comment trouver le mot pour dire les assistances sociales, pour les associations alimentaires, vraiment, c'est magique. C'est super. On ne trouve aucune ville qui fait comme ici en France, vraiment, ils sont super, ils sont gentils, ils aident les gens beaucoup. C'est super. » (Femme, 31 ans, Bordeaux)

Pour autant, sa priorité est de « travailler comme les vraies Françaises ». Elle associe ainsi sa recherche d'emploi et sa dépendance aux aides sociales à son statut d'immigrée. Les

enquêtés issus de l'immigration manifestent à la fois leur reconnaissance et la volonté de s'affranchir des aides – leur indépendance marquerait une certaine intégration à la société française.

La régularité du statut apparaît comme un critère discriminant non seulement de l'accès à l'emploi mais aussi de l'accès aux aides sociales. La situation de Fatoumata, une femme de 40 ans, de nationalité burkinaise et vivant en France depuis une douzaine d'années, est symptomatique. Au moment de l'enquête, elle n'a plus de papiers en règle, son titre de séjour ayant expiré depuis plusieurs semaines. Elle ne peut donc plus toucher les allocations familiales, ce qui a rendu encore plus précaire sa situation financière et aggravé la spirale de l'endettement dans laquelle elle se trouve. Elle n'exerce plus d'activité professionnelle, hormis quelques heures ponctuelles « au noir ».

Pour nos enquêtés, voués aux emplois précaires et peu rémunérés, au travail au noir et aux carrières morcelées, la retraite s'avère une étape décisive où se restructure l'articulation entre aides sociales et autres types de revenus. Le problème des petites retraites se pose de manière importante. C'est le cas pour Josiane, une femme de 65 ans rencontrée à Saint-Denis. Elle vit avec une retraite de 381 euros par mois, suite à des cotisations partielles dans le secteur public et dans le secteur privé, dans des emplois peu qualifiés comme l'entretien ou la vente. Elle trouve cette situation injuste alors qu'elle a commencé à travailler à 14 ans pour s'arrêter à 65 ans : « On est à la retraite et on a rien du tout ! »

Pour Corinne, 62 ans, la perspective de la retraite est celle d'une augmentation de revenu. À partir de 65 ans, elle commencera à toucher une retraite mensuelle de 1 300 euros, alors qu'elle est actuellement au RSA. Mais elle ne bénéficiera alors plus des aides sociales et son niveau de vie n'augmentera pas véritablement : « Donc là, je vais gagner, je, là... à partir de mes 65 ans, dès que ma retraite va prendre effet, je vais gagner 1 300 euros, donc là, je vais être de plein pot, c'est-à-dire que, là, mon loyer, j'ai la ... la CAF qui me donne ... ben, le complément. Donc ... là, avec 1300 euros, je vais payer vraiment de plein pot. C'est-à-dire que j'aurais plus, plus tous ces avantages. Donc ça va revenir à peu près au même, euh... Je vais vivre encore avec 400 euros, parce qu'après je vais payer 300 euros de loyer, je vais payer donc taxe d'habitation, je vais payer... enfin tout, tout va s'enclencher quoi. » (Femme, 62 ans, Saint-Denis)

Un autre enjeu important lié à la retraite est la question de l'isolement social entraîné par le désinvestissement de la sphère professionnelle et plus généralement par le vieillissement. Pour certains, la fréquentation des associations pallie en partie ce manque de contact. C'est notamment le cas pour Rosette, 81 ans, qui vit à Bordeaux. Ancienne femme de ménage, elle a divorcé très tôt après la naissance de ses deux filles mais elle ne les fréquente plus aujourd'hui : « J'ai organisé ma vie en conséquence de m'être retrouvée seule. Tant que je travaillais... mais, quand j'ai été à la retraite, j'ai pris un carnet dans lequel j'ai mis les adresses et les numéros de téléphone de toutes les associations susceptibles de m'intéresser. Et pendant que je travaillais, je suis allée les visiter, me renseigner. J'en ai choisi deux ou trois, ce qui fait que, depuis le premier jour de ma retraite, je ne me suis jamais ennuyée. J'ai toujours participé à des après-midi, manuellement tout ça. J'ai même travaillé le bois ! » (Femme, 81 ans, Bordeaux)

Les facteurs de précarisation sont donc multiples et s'articulent tout au long des trajectoires, maintenant les individus dans la précarité. Ceux qui sont directement liés à la perte d'emploi ou qui en sont la cause revêtent une importance particulière, du fait de la perte de revenu et de statut engendrée. Mais la précarité va bien au-delà de la sphère économique, elle rejaillit sur la santé et les relations interpersonnelles. Sur ce dernier point, les ruptures intervenant au sein de la structure familiale sont déterminantes.

Les ruptures au sein de la sphère familiale

La famille peut faire office de facteur protecteur face à la précarité. Nombre de nos enquêtés sont heureux de pouvoir compter sur le soutien d'un de leurs parents. C'est notamment le cas de Charles, un Bordelais de 54 ans, qui est revenu vivre temporairement chez sa mère lorsque ses propriétaires l'ont mis dehors. Salem, un homme de 39 ans interrogé à Saint-Denis, explique quant à lui que les deux personnes les plus importantes dans sa vie sont sa femme et sa mère. Il peut compter sur leur soutien tant matériel qu'affectif. Au sujet de sa mère, il explique : « Tous les jours, elle est à la maison : “Comment ça va ? ” “Ça va ? ” “T'as besoin d'argent ? ” “Je peux t'aider sur ton loyer ? ” “T'as besoin d'un jeans ? ” “Tiens Benita, je te donne ma carte, tu peux retirer 40 euros et les donner à mon fils, s'il te plaît.” Maman, elle est toujours à côté de moi ; il me reste qu'elle, que mon père repose en paix. Il

me reste qu'elle mais, elle, je ne veux pas la perdre. » Sans elles, il aurait sombré : « Moi, si je n'ai pas de compagnie comme j'ai Benita... il y a longtemps que je serais devenu un clochard, un SDF... j'aurais tout lâché. L'appartement dégueulasse, pas faire la vaisselle, que la personne elle n'en a rien à foutre. » (Homme, 39 ans, Saint-Denis)

A contrario, la rupture des liens familiaux peut faire basculer dans la précarité. La trajectoire de Candida, une femme de 24 ans rencontrée à Saint-Denis, en témoigne. Elle s'est brouillée avec ses parents il y a quatre ou cinq ans : « À cause d'une histoire à la con. Ils ont coupé les ponts, puis ils sont partis. » Depuis, elle n'a plus aucun contact avec eux et n'envisage pas d'y remédier : « Reprendre contact avec eux ? Ça a été très, très violent, ça en est venu aux mains... pas pour le moment, je ne m'en sens pas capable. » Une autre rupture très importante intervient alors que son compagnon meurt pendant qu'elle est enceinte. Elle se retrouve alors complètement isolée face à une belle famille qui lui est hostile. On pourrait voir ici une troisième rupture. En effet, alors qu'elle avait acheté un pavillon avec son compagnon en participant pour moitié à son financement – elle continue d'ailleurs de rembourser leur prêt –, sa belle-famille l'a mise dehors et occupe le logement qui est au nom de leur fils. Ils ont aussi tenté de récupérer la garde de leur petit-fils en dénonçant Candida aux services sociaux. Elle a donc dû entamer de nombreuses démarches pour faire valoir ses droits face à eux. Elle vit à présent à l'hôtel avec son petit garçon et recherche un emploi.

Si les liens familiaux sont souvent protecteurs, parmi les événements qui rythment la vie de famille et peuvent faire figure de « tournants de carrière » vers la précarité se trouvent la naissance des enfants et plus particulièrement le dilemme qui se pose pour les mères entre faire garder les enfants et arrêter de travailler¹². Au sein du couple, ce sont les femmes qui portent la responsabilité de la garde des enfants et arrêtent leur activité professionnelle en cas d'absence de mode de garde ou si la famille n'a pas les moyens de faire garder les enfants. Là aussi, la trajectoire vers la précarité se transforme en cercle vicieux quand la reprise d'emploi est rendue bien plus difficile par le fait d'avoir des enfants. Les familles n'ont pas les moyens de les faire garder et les femmes sont censées s'occuper d'eux à temps plein en l'absence d'activité professionnelle. Isabelle, une femme de 31 ans qui vit à Bordeaux, mère de deux enfants et psychologue au chômage, déplore ainsi le fait de ne pas avoir accès à la cantine et

12. Voir chapitre 8.

aux différents modes de garde car elle ne travaille pas ; mais de ce fait, elle ne peut pas non plus se consacrer à sa recherche d'emploi :

« Ce n'est pas facile. Il y a tellement de choses qui pourraient changer. C'est très personnel mais je suis en recherche d'emploi, j'ai deux enfants et j'ai un peu l'impression aujourd'hui qu'avoir des enfants ou travailler il faut choisir. C'est-à-dire que c'est très compliqué d'avoir des moyens de garde quand on est en recherche d'emploi et qu'on travaille pas parce qu'on nous demande que les deux parents travaillent. *Idem* pour la cantine, pour tout ce qui est périscolaire. Ça veut dire que, quand on ne travaille pas, ces lieux-là sont très difficiles d'accès, il faut se battre, il faut rendre des comptes, alors que c'est déjà une situation pénible d'être en recherche d'emploi. Je trouve que c'est quelque chose de complètement contradictoire. Il faut revenir à l'emploi sauf que, chercher du boulot, c'est un boulot à temps plein. Quand on a des enfants à côté, ce n'est pas possible. C'est quelque chose que le Pôle emploi ne se cache pas de nous dire aussi. C'est-à-dire que c'est un peu le chien qui se mord la queue parce qu'au Pôle emploi on nous dit que, tant qu'on a nos enfants, ce n'est juste pas possible de chercher du boulot et, à côté de ça, on vous dit que, si vous ne travaillez pas, on ne peut prendre vos enfants. C'est un cercle vicieux. Pour avoir autour de moi des amis dans d'autres régions qui ont des enfants en bas âge aussi, c'est quelque chose qui reste pour moi trop difficile d'accès. Ça, j'aimerais bien que ça change. » (Femme, 31 ans, Bordeaux)

Cet arbitrage peut devenir particulièrement précarisant en cas de séparation des conjoints. Sans le soutien du conjoint, la difficulté pour concilier emploi et mode de garde s'accroît car la division des tâches n'est plus possible. Amélie, une femme de 45 ans vivant à Saint-Denis, a été quittée par le père de son enfant trois mois avant son accouchement. Elle s'est alors vue retirer la HLM qu'on venait de lui attribuer mais qu'elle devait initialement occuper avec son compagnon et leur enfant. On lui a aussi refusé une place en crèche et elle reproche qu'on ait fait passer avant elle « beaucoup de dames qui ne travaillaient pas » alors qu'elle-même a continué de travailler en élevant seule son fils. Par la suite, elle explique avoir vécu avec un homme qui avait d'importants moyens financiers mais qu'elle n'aimait pas pour pouvoir profiter de sa qualité de vie. Quand elle le quitte finalement, elle doit retourner à Saint-Denis et se demande si elle a pris la bonne décision car elle s'inquiète pour son fils.

Le cas d'Amélie révèle les divers arrangements qui peuvent sous-tendre la vie de couple. Ainsi, indépendamment de la question des enfants et de leur garde, la séparation peut être un

facteur de précarisation à part entière. Si dans les cas de femmes que nous avons rencontrées se retrouvent principalement des problématiques de dépendance au conjoint et de perte d'emploi, chez les hommes se posent plutôt des problèmes d'isolement social, de marginalisation, mais aussi de troubles psychiatriques. Pour Éric, un homme de 60 ans rencontré à Paris, le départ de sa femme a entraîné un basculement radical dans la précarité : « Une femme qui vous quitte et vous sombrez... Socialement j'entends, j'étais le type le plus normal du monde. J'étais prof. » Cet homme diplômé et cultivé, qui avait un emploi stable, a tout laissé tomber. Malgré l'aide de ses enfants et de ses amis, il s'est retrouvé à la rue : « J'ai été à la rue comme tous les gens que vous devez voir, mais c'est presque un choix car j'ai décidé de tout laisser tomber, puis, bon, c'est difficile. Mes enfants m'ont aidé mais ils me voyaient me délabrer petit à petit et puis, finalement, je suis à la rue. » (Homme, 60 ans, Paris)

Salem a, quant à lui, connu des problèmes d'alcoolisme, de dépression, et s'est lui aussi retrouvé à la rue lorsque son ex-femme l'a quitté pour un de ses amis :

« Ma femme, mon ex, elle a eu un nouveau ami que je n'aime pas. Parce que c'était, en fait, c'était mon copain. Moi, je ne le savais pas, c'était un copain d'enfance. Comme on dit. Il m'a volé ma femme. Il l'a volée. C'est là, après, j'ai péché les plombs, j'ai péché les plombs, c'est vrai. Parce que j'ai pas accepté ça. Je suis tombé malade. J'ai été à la PMI, avec le docteur on s'est arrangés pour aller en cure. Oui, parce que j'ai plongé, quand j'ai plongé dans l'alcool et, ça, ça m'a tué. Parce que, par rapport à mes enfants, je les vois pas, par rapport à ce que m'a fait mon ex, je suis parti en cure, je suis revenu, après je suis parti en Algérie aussi pour me détendre. Pour oublier l'alcool. » (Homme, 39 ans, Saint-Denis)

L'accumulation de coups durs, qui viennent déstabiliser les différentes sphères de l'existence sociale jusqu'à sa dimension la plus intime, rythme les cycles de vie et tend à maintenir les trajectoires dans la précarité sur le long terme. Pour autant, les trajectoires ne sont pas linéaires, comme l'attestent des périodes de stabilité ou de réelles améliorations. Parfois même se font jour de possibles sorties de la précarité.

Sortir de la précarité ?

De manière générale cependant, de telles perspectives sont rares. Les individus que nous avons rencontrés ont de grandes difficultés à se projeter dans l'avenir, on perçoit chez eux de la résignation. Pour certains, les obstacles rencontrés semblent entraver toute amélioration. Ils ramènent cette impossibilité à changer les choses à leurs caractéristiques individuelles : au fait d'être trop âgé pour trouver un nouvel emploi, de ne pas avoir de voiture, d'avoir des problèmes de santé, de vivre dans un endroit où les opportunités sont restreintes. Autant d'explications données qui les disqualifient durablement, pour justifier qu'il n'y ait plus rien à espérer, ou encore que c'est « trop tard » pour eux.

Leur volonté de s'en sortir est en butte à un « système » qui les dépasse, face auquel ils n'ont qu'une capacité d'action très limitée. C'est notamment le cas de Yannick, un Grenoblois de 37 ans qui ne peut plus travailler. Il est en invalidité et pense être le jouet des politiques, dont il ne peut suivre toutes les décisions qui le concernent :

« Enquêteur : Et... et pour vous, comment vous voyez votre ..., votre vie dans les années qui viennent, là ? Dans les mois qui viennent ?

– Yannick : J'sais pas, on va... j'sais pas. On va voir, on va laisser faire quoi. On va voir, hein ! J'te dis, c'est eux qui décident, donc... on va voir, hein.

– Enquêteur : C'est eux qui décident, pour, pour votre vie à vous ?

– Yannick : Non mais, nous, on gère, on fait nos choses, voilà. Bien. On peut pas dire mais, non, ça, ça va vite, y'a tellement de trucs... » (Homme, 37 ans, Grenoble)

Cette résignation peut s'accompagner d'un sentiment d'injustice, en particulier lorsque la situation des individus ne s'améliore pas malgré leurs efforts. Ceux-ci ont le sentiment de jouer le jeu du système, de faire toutes les démarches, notamment administratives, pour trouver une formation, un emploi, recevoir une aide, améliorer leur situation financière ou leur qualité de vie, mais sans succès. Ainsi Amina, une femme de 36 ans vivant à Saint-Denis, déplore-t-elle le fait de ne trouver ni emploi ni formation malgré ses démarches répétées auprès de Pôle emploi et de la mairie de Saint-Denis. C'est dans une autre commune qu'elle a trouvé un stage pour travailler dans les cantines scolaires, mais celui-ci ne débouche pas sur un emploi stable :

« Enquêtrice : Vous avez fait des démarches ?

– Amina : Oh oui ! Ça fait dix ans maintenant que je vis à Saint-Denis, ça fait dix ans que je fais les demandes et, jusqu'à maintenant, on ne m'a même pas proposé quelque chose. Je refuse jamais de la vie, on ne m'a jamais proposé. Tout le temps, tu renouvelles tes demandes, tu renouvelles tes demandes. Tous les mois aussi, je fais le pointage à l'ANPE. J'ai fait les démarches pour travailler, j'ai déposé ma candidature partout. C'est la cantine qui m'intéresse, à cause de mes enfants. Même pour faire les stages, la mairie de Saint-Denis m'a refusé. » (Femme, 36 ans, Saint-Denis)

Si le recours aux associations ou aux services sociaux améliore ponctuellement la situation¹³, sortir de la précarité consisterait à terme à prendre son indépendance par rapport aux structures d'aide. Pour cela, des améliorations plus radicales sont nécessaires. À travers le discours de nos enquêtés, le principal frein aux trajectoires de sortie de la précarité semble être la rareté des perspectives de retour à l'emploi et plus particulièrement à un emploi stable. Claire, une femme de 46 ans interrogée à Bordeaux, recherche activement un emploi en contrat à durée indéterminée depuis sept ans. Elle éprouve de grandes difficultés à trouver du travail en intérim malgré sa formation et son expérience d'agent magasinier-cariste. Elle considère que retrouver un emploi stable est sa seule solution pour sortir de la précarité : « Ça fait très longtemps que c'est une situation temporaire pour moi parce que je suis à la recherche d'un travail, je recherche activement du travail. Demain, je commence un travail en tant qu'intérimaire. Ce n'est que par le travail que j'arriverai à m'en sortir. Comme tout le monde, je pense. » (Femme, 46 ans, Bordeaux)

Le contrat à durée indéterminée semble un horizon très lointain pour des individus ayant recours à des formes d'emploi très précaires allant de l'intérim au travail au noir. C'est pour cela peut-être que certains valorisent des formes d'organisation et de reconnaissance du travail alternatives au salariat à temps plein. C'est le cas de Charles, bordelais de 55 ans, qui théorise cette difficulté à acquérir un statut par le travail et surtout à voir son travail reconnu pour accéder à des droits. Il est musicien et tire ses revenus de cours qu'il donne le plus souvent au noir :

13. Voir chapitre 3.

« Il y a une mesure que je prône, alors si ça pouvait monter en haut et être adoptée : c'est que toute rémunération perçue en échange d'un service quel qu'il soit devrait être considérée comme légale à condition qu'elle soit tout simplement déclarée, même s'il n'y a pas eu d'autre forme que de dire : "Moi, j'ai touché un chèque de tant, d'untel, parce qu'admettons j'ai nettoyé ses vitres..." C'est le chèque emploi service et je préconise même que, le chèque de M. Tout-le-monde, il faudrait juste cocher une case au dos "rémunérant une tâche ou n'importe quoi" pour qu'il y ait un prélèvement qui soit fait à la source. Parce que si, mettons, j'ai perçu 10 euros, je devrais en avoir que 8, il y en a 2 qui sont passés en cotisations sociales et je peux marcher la tête haute, au grand jour, en disant que j'ai travaillé. Que je ne me suis pas caché, que je n'ai pas fait du travail au noir. Si, ça, on le fait, il y a cinq cent mille chômeurs qui disparaissent d'un seul coup. Ou des précaires. Ou des demi-travailleurs. » (Homme, 55 ans, Bordeaux)

De nombreux enquêtés qui avaient monté leur entreprise se sont retrouvés confrontés à la faillite. Ceux qui le voudraient ne bénéficient pas des fonds nécessaires pour démarrer et pérenniser leur activité. Pourtant, un des rares récits de succès professionnel que nous ayons recueilli est celui de Pierre, qui a monté son auto-entreprise dans le domaine de la réparation informatique. Au lieu d'y voir l'entrepreneuriat comme solution pour sortir de la précarité, il faut plutôt constater que les perspectives d'ascension sociale par le travail semblent de moins en moins accessibles dans le cadre d'un emploi salarié en contrat à durée indéterminée. Pour affronter cette difficulté à intégrer la « société salariale¹⁴ », toutes les solutions alternatives sont envisagées : « Avant, je ne trouvais pas de boulot, enfin si, je trouvais des boulots, mais c'était des petits boulots. C'est vrai que pour monter une société, avant, il fallait de l'argent, il fallait investir, alors que, là, on signe un bout de papier puis on se lance. C'est vrai que ça nous a aidés avec ma femme. Nous, on a commencé surendettés, on l'est encore un peu d'ailleurs. Alors, forcément, nous, ça nous a aidés, parce que s'il avait fallu mettre de l'argent tout de suite pour monter sa boîte, nous, on ne pouvait pas. » (Homme, 36 ans, Bordeaux)

Face aux difficultés liées au marché du travail, la principale source d'ascension sociale des plus précaires passe par l'accès ou le retour au logement. Le logement fait en effet partie des problèmes principaux évoqués au cours des entretiens avec l'argent et l'insécurité.

14. Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale*, op. cit.

Nombre d'enquêtés espèrent accéder à un logement social et éprouvent des difficultés à se loger dans un parc privé très cher et parfois insalubre. Le loyer est le poste budgétaire incompressible et la perte du logement apparaît comme l'ultime repoussoir. Sonia, une femme de 36 ans vivant à Saint-Denis, connaît un déclassement par rapport à ses parents propriétaires depuis qu'elle a quitté son emploi de responsable d'une boutique de vêtement après s'être séparée de son mari. Chaque mois, elle dispose de 1 000 euros pour vivre avec ses deux enfants et doit payer un loyer de 740 euros. Sa priorité est de pouvoir régler son loyer : « Bon, ça va, je suis pas à la rue non plus, j'arrive à payer mon loyer tous les mois. »

Les enquêtés qui ont perdu leur logement et ont dû vivre dans la rue ou dans des solutions d'hébergement provisoires, comme à l'hôtel, ont fait de l'accès au logement leur priorité. Pierre, l'enquêté de 55 ans qui a connu d'importants problèmes de santé et a vécu dehors sous une tente, fait toutes les démarches que lui indique son assistante sociale référente pour obtenir un studio. Il a ainsi accepté de rencontrer un médecin afin d'évaluer sa capacité à gérer son budget tout seul. L'accès au logement est une revendication qui mobilise, mais toujours à un niveau individuel, et qui a pu donner lieu aux rares cas de révoltes parmi nos enquêtés. Salem explique ainsi que, lorsqu'il vivait dans la rue, il a « pétié les plombs », s'est rendu à la mairie et a menacé de s'immoler par le feu si on ne lui trouvait pas un logement. Marie-Rose, une femme de 58 ans qui vit à Saint-Denis, a dû quant à elle attendre huit ans avant d'obtenir un logement. Elle vivait à l'hôtel et a fait placer son plus jeune fils en famille d'accueil. Elle a dû, elle aussi, s'impliquer de façon importante dans les démarches et faire pression en personne à la mairie : « J'ai un bel appartement, enfin petit appartement, mais j'ai attendu huit ans. J'ai jamais été pleurer à la mairie, je remplissais mes dossiers, et puis un jour j'en ai eu marre, j'ai été prendre rendez-vous avec la maire adjointe, la responsable, et je lui ai dit qu'il fallait faire quelque chose, que j'étais en train de craquer, que je pouvais pas rester à l'hôtel, moi. Voilà, j'ai mon appartement depuis le mois de novembre 2011. Mais je suis française ! J'ai attendu huit ans. » (Femme, 58 ans, Saint-Denis)

Elle insiste sur le fait qu'elle n'est jamais allée « pleurer » ni « squatter » à la mairie, mais explique tout de même qu'elle était sur le point de faire un esclandre et d'ameuter les médias si ses démarches n'aboutissaient pas. Elle est ravie d'avoir finalement obtenu son logement. Elle a ainsi pu récupérer la garde de son fils. Après avoir fait le compte de ses dépenses et de son budget serré, elle explique : « Il ne me reste pas grand-chose, mais au

moins je suis en vie, je suis pas dehors. Je suis pas à l'hôtel. C'est du bonheur. » L'accès à un logement est une forme d'ascension sociale considérable, comme en témoigne Diego, un Bordelais de 38 ans. Après avoir vécu dans la rue, il est désormais « locataire à part entière » et « content » : « Je suis arrivé à ça et c'est le plus gros du gâteau, c'est une bonne part. Le reste du gâteau, je peux le laisser à ceux qui m'ont logé. Comme dirait le Seigneur, il faut prendre ce qu'on te donne et ne pas rechigner. C'est-à-dire avoir plus, il me manque ci... J'ai pas besoin de critiquer... il faut se satisfaire. » (Homme, 38 ans, Bordeaux)

L'accès au logement peut aussi constituer une première étape dans une trajectoire ascendante, comme c'est le cas pour Yannick, un homme de 54 ans qui dormait sous une tente dans la rue à Paris. Il vit aujourd'hui dans un hôtel meublé mais devrait très bientôt accéder à un appartement. Il explique qu'il est en « *stand-by* ». Le fait d'avoir un logement constitue pour lui un tremplin pour accéder à un emploi. Il dit attendre d'être installé chez lui pour répondre aux annonces d'offre d'emploi alors qu'il a déjà deux ou trois propositions intéressantes.

La dégradation des conditions socio-économiques qui touche particulièrement les personnes précaires depuis plusieurs années s'accompagne souvent, chez les individus que nous avons interrogés, d'un discours à la fois très pessimiste sur l'avenir et idéalisant le passé. Ces derniers ont peur pour leurs enfants et plus généralement pour les jeunes et les « générations futures ». Le sentiment domine d'être pris dans une spirale infernale du déclassement : non seulement la situation de grande précarité rend le quotidien difficilement supportable, mais la conviction que demain sera pire, en particulier pour la génération qui vient, ne dessine que trop peu de perspectives d'avenir et plonge dans l'angoisse.

Qu'il s'agisse de trajectoires où la précarité est héritée ou de celles qui sont marquées par le déclassement, il est important de ne pas céder à « l'illusion biographique¹⁵ » qui nous pousserait à attribuer une cohérence et un sens déterminé aux parcours menant à la précarisation. L'étude fine de ces types de parcours, grâce aux données tirées des entretiens, nous révèle que les chemins vers la précarité sont divers et souvent tortueux, ce dont nous ne pourrions pas rendre compte en n'étudiant que le sens, la « pente » des trajectoires.

15. Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, p. 69-72.

Devenir précaire n'est pas un processus unique et linéaire. Les parcours décrits ci-dessus soulignent le poids des déterminismes sociaux et des accidents de la vie auxquels sont confrontés les bénéficiaires d'aides sociales interrogés. Dans de très nombreux cas, les coups durs s'accumulent et interviennent tout au long des parcours de vie. La précarisation des trajectoires vient réorienter une partie, voire toute l'activité sociale des individus. Les différents chapitres de cet ouvrage montrent à quel point il s'agit d'un prisme intéressant pour questionner le rapport à la politique, aux « autres », au territoire, ou encore les rapports de genre.